WEBINAIRE · SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES ARMES (SI Armes)

Tout comprendre sur…

la double authentification pour les comptes SIA particuliers

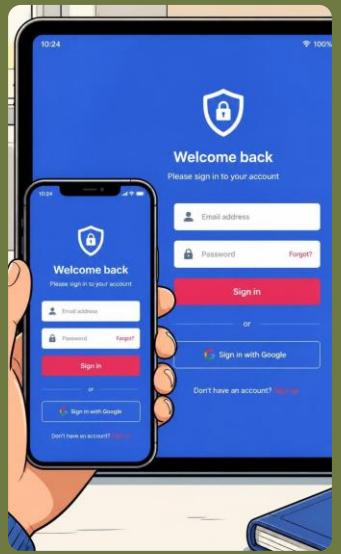
et l'ouverture des comptes SIA Professionnels et Associations

Le mail que vous avez peut-être reçu du ministère couvre deux sujets. Pour un particulier sans responsabilité professionnelle ou associative, seule la partie 1 est concernée.

FLASH WEBINAIRE

COMITÉ by HÉRACLÈS

Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de tir et des professionnels de la filière armurière



DEUX SUJETS · DEUX PUBLICS

Au programme

1. **Avant de commencer**
 Qui est concerné ?

2. **Partie 1 – les particuliers**
 La double authentification de votre compte SIA.

3. **Partie 2 – les dirigeants et professionnels**
 L'ouverture des comptes « métiers et associations ».

4. **Ressources, FAQ et questions**
 Les bons réflexes et les contacts utiles.

Pas d'urgence au 2 novembre 🫠

FLASH WEBINAIRE by COMITÉ HÉRACLÈS

Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de tir et des professionnels de la filière armurière

2 NOV.

2026

Début de la mise en place de la vérification en deux étapes

Réalisez la mise en place QUAND VOUS AVEZ BESOIN DE VOTRE COMPTE.

À partir du 2 novembre 2026, le SIA vérifie votre identité en deux étapes.

Inutile de vous connecter dès le 02/11. Tant que vous n'avez pas besoin d'aller sur votre compte, rien ne presse.

Étaler dans le temps les connexions évite les embouteillages le jour J.

LE MESSAGE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Vous avez reçu un mail du ministère de l'Intérieur

FLASH WEBINAIRE by COMITÉ HÉRACLÈS

Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de fir et des professionnels de la filière armurière

Un seul mail, deux sujets

La double authentification et l'ouverture des comptes « métiers et associations ».

PARTIE 1

Vous êtes particulier

Sans responsabilité dans un club ou une entreprise, seule la partie 1 vous concerne.

SÉCURISER VOTRE ACCÈS

PARTIE 2

Vous êtes dirigeant ou professionnel

Dirigeant d'association, de club ou professionnel, la partie 2 est pour vous.

CRÉER UN COMPTE DISTINCT

PARTIE 1

FLASH WEBINAIRE

COMITÉ by HÉRACLÈS

Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de tir et des professionnels de la filière armurière

LA DOUBLE AUTHENTIFICATION POUR LES PARTICULIERS DÉTENTEURS D'UN COMPTE SIA

Votre mot de passe, une application puis un code pour confirmer que c'est bien vous.



OTP OU SMS

CODES DE SECOURS

COMPRENDRE AVANT D'ACTIVER

Pourquoi cette double authentification ?

FLASH WEBINAIRE by COMITÉ HÉRACLÈS

Le SIA recense toutes les armes et leurs détenteurs. La sécurité de ces informations est un enjeu central.

01
Votre compte
L'accès à vos informations est protégé.

02
Vos identifiants
Vous saisissez votre identifiant et votre mot de passe.

03
Un second facteur
Vous confirmez la connexion avec un code.

Deux vérifications successives pour sécuriser l'accès au compte.

LE CONSEIL ESSENTIEL

Deux méthodes : activez-les toutes les deux

FLASH WEBINAIRE by COMITÉ HÉRACLÈS

Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de tir et des professionnels de la filière armurière



Application TOTP à télécharger sur son téléphone (recommandée)

Code à 6 chiffres généré sur le téléphone, utilisable sans réseau mobile.

1 MIN

de validité du code



Code reçu par SMS

Code reçu sur le portable, en secours de l'application.

5 MIN

de validité du code

Activez les deux : l'application TOTP en priorité, le SMS en second facteur.

Étape 1 : installez l'application TOTP

Installez l'une de ces applications gratuites avant de passer à l'étape 2.

Android

FreeOTP+, Google Authenticator ou Microsoft Authenticator.



iPhone

FreeOTP Authenticator, Google Authenticator ou Microsoft Authenticator.



Recommandé : FreeOTP sur iPhone, FreeOTP+ sur Android.

Applications gratuites : toute version payante est frauduleuse. Téléchargement uniquement sur l'App Store ou Google Play.

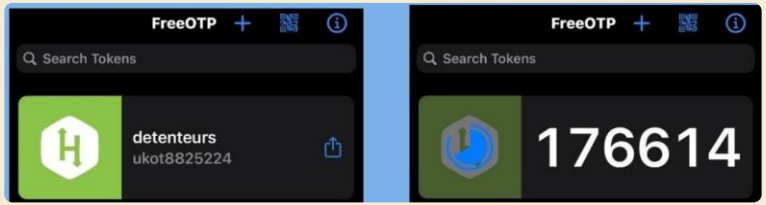
Étapes 2 et 3 : appairez l'application

FLASH WEBINAIRE by COMITÉ HÉRACLÈS

01
Connectez-vous à votre compte SIA
Identifiant et mot de passe, se connecter puis choisir « Application TOTP ».

02
Scannez le QR code
Scannez le QR code affiché sur le portail à partir de votre application installée sur votre téléphone en cliquant sur « détenteurs ».

03
Saisissez le code
Saisissez le code à 6 chiffres qui apparaît sur le téléphone, sur le portail, nommez l'appareil, puis « Soumettre ».



Le QR code relie votre application à votre compte SIA.

AVANT DE FINALISER

Conservez vos codes de secours

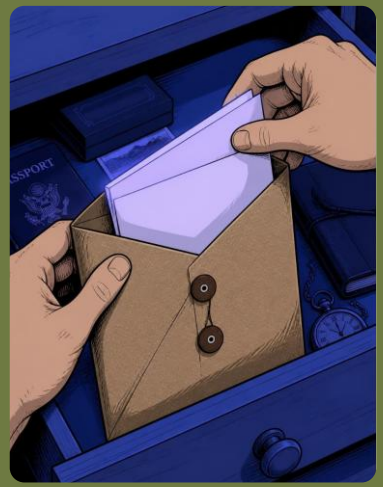
12 CODES

Ils s'affichent à l'activation, une seule fois.

- Imprimez-les ou téléchargez-les.
- Vous pouvez aussi les copier dans un gestionnaire de mots de passe.

Cochez « J'ai enregistré ces codes en lieu sûr », puis finalisez.

FLASH WEBINAIRE
COMITÉ by HÉRACLÈS
Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de tir et des professionnels de la filière armurière



Gardez-les en lieu sûr pour retrouver l'accès à votre compte.

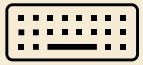
Étape 4 : ajoutez aussi le code par SMS

FLASH WEBINAIRE by COMITÉ HÉRACLÈS



Recevez le SMS

Pas de QR code pour cette méthode : un SMS arrive sur votre téléphone.



Saisissez le code

Reportez le code reçu dans le champ prévu à l'écran.



5 MIN

Attention, le code n'est valable que 5 minutes.

Vous disposez maintenant de deux moyens de confirmer votre connexion.

L'ensemble de la méthode est décrite pas à pas dans le **Guide double authentification**.
Tous les documents de support sont disponibles sur le site du SCAE : **Site du SCAE**

Après l'activation : ce qu'il faut savoir

4

tentatives incorrectes

Le compte est alors bloqué 15 minutes.

BLOCAGE 15 MIN

1. **Une entrée « Détenteurs »**
 Elle apparaît dans l'application sur votre téléphone. Un code à usage unique s'ajoute à vos identifiants.

2. **Déconnexion automatique**
 Après 30 min d'inactivité, ou 4 h d'activité.

3. **Codes de secours**
 Conservez-les précieusement : voir la diapositive 10.

Changement de téléphone ou accès perdu ?

Deux solutions pour vous reconnecter et réenregistrer votre nouveau téléphone.



Un code de secours

Utilisez l'un des codes conservés lors de l'activation pour réenregistrer votre nouveau téléphone.

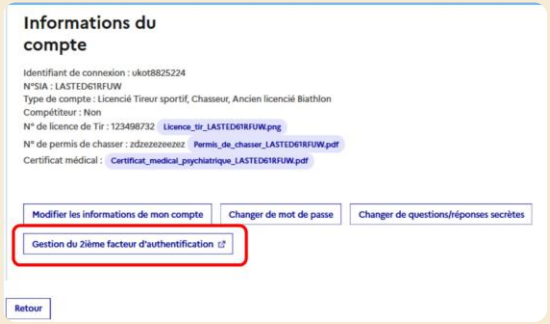


L'autre méthode

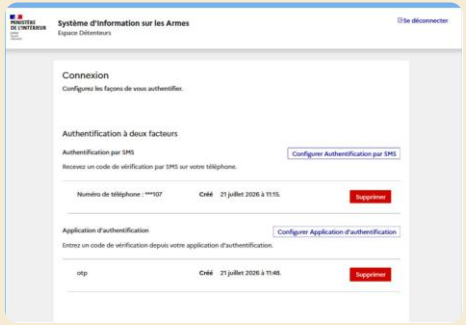
Connectez-vous avec le SMS ou l'OTP encore accessible. C'est tout l'intérêt d'avoir activé les deux.

Deux méthodes et des codes conservés : préparez le secours avant d'en avoir besoin.

Modifier ou ajouter une méthode



1. Mon profil



2. Vos méthodes

01

« Mon profil »

Ouvrez votre profil dans le SIA.

02

Gestion du second facteur

Cliquez sur « Gestion du 2nd facteur d'authentification ».

03

Identifiez-vous à nouveau

Ressaisissez vos identifiants, puis modifiez ou ajoutez une méthode.

C'est aussi le chemin pour compléter une activation faite avec une seule méthode.

À retenir pour les particuliers

FLASH WEBINAIRE by COMITÉ HÉRACLÈS

Pas d'urgence
Faites-le quand vous avez besoin d'accéder à votre compte.

OTP et SMS
Activez les deux méthodes, l'une sert de secours à l'autre.

Codes de secours
Gardez-les en lieu sûr, accessibles en cas de difficulté.

Particulier sans responsabilité dans un club ou une entreprise ? La partie 2 ne vous concerne pas.

L'ensemble de la méthode est décrite pas à pas dans le **Guide double authentification**.
Tous les documents de support sont disponibles sur le site du SCAE : **Site du SCAE**

FLASH WEBINAIRE
COMITÉ by HÉRACLÈS
Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de tir et des professionnels de la filière armurière

L'OUVERTURE DES COMPTES « MÉTIERS ET ASSOCIATIONS »

Dirigeants de clubs, responsables d'associations et professionnels concernés.

Un compte distinct, créé par le responsable légal.



Qui est concerné ?

FLASH WEBINAIRE by COMITÉ HÉRACLÈS

Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de tir et des professionnels de la filière armurière

Associations personnes morales

Fédérations FFTir, FFBT, FFS, FNC et clubs affiliés.

Métiers personnes physiques

Lieutenants de louveterie et personnes exposées à un risque.

Métiers personnes morales

Parcs zoologiques, tir forain, musées, essais industriels, etc.

Métier absent de la liste ?

Le SIA n'est pas encore ouvert à votre catégorie
(entreprises de sécurité privée, convoyeurs de fonds, prestataires de formation aux activités de sécurité privée, entreprises de protection privée des navires).

Un compte bien distinct de votre compte personnel

FLASH WEBINAIRE by COMITÉ HÉRACLÈS

Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de tir et des professionnels de la filière armurière

Votre compte de « loisirs »

Il reste votre compte personnel.

Vous ne pouvez pas lui ajouter un profil métier ou association.

Votre compte métier ou association

Il est séparé du compte personnel.

Il est créé par le responsable légal, pas par un employé (ou un bénévole de l'association)

Une adresse e-mail ne peut servir qu'à un seul compte SIA.

Prévoyez donc une adresse distincte pour ce nouveau compte.

La liste des documents obligatoires à fournir, en référence au CSI (Code de la Sécurité Intérieure), article R314, est présente en pages 17 et suivantes du guide « Métiers et associations » (novembre 2026).

RESSOURCE · À REGARDER AVANT DE VOUS LANCER

Tutoriel vidéo : créer son compte « métiers et associations »

Le parcours de création en vidéo

Consultez le tutoriel avant de commencer votre démarche :

Ouvrir le tutoriel Vimeo

FLASH WEBINAIRE
COMITÉ by HÉRACLÈS
Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de tir et des professionnels de la filière armurière



Préparez vos documents avant de commencer

FLASH WEBINAIRE by COMITÉ HÉRACLÈS

Pièce d'identité du responsable légal
Le permis de conduire n'est pas accepté.

Justificatif de domicile
Il doit dater de moins de 3 mois.

Numéro de SIRET ou RNA
Préparez celui de l'association.

Inventaire et adhérents
Armes et nombre d'adhérents à jour.

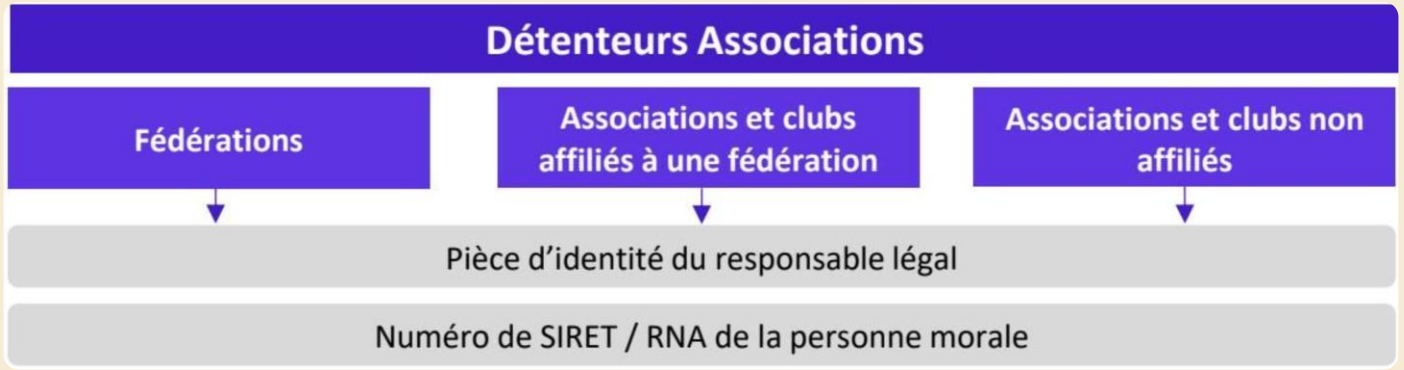
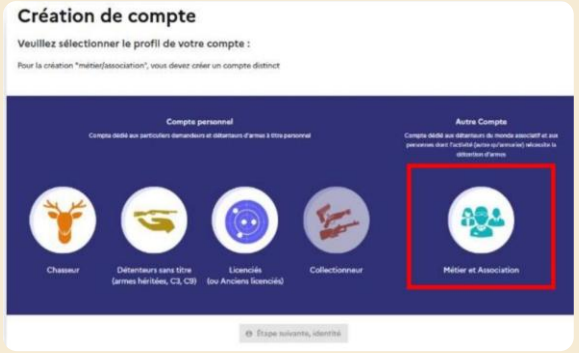


Schéma officiel des pièces requises

Créer le compte : choisissez le bon profil



Repères de navigation, sans reproduction d'un écran officiel.

1. **« Créer mon compte » -** depuis la page de connexion du SIA.
2. **« Métier et Association » -** sélectionnez cette entrée pour le nouveau compte.
3. **Association ou club** - choisissez « Détenteur association, personne morale », puis votre fédération.

Attention : le profil ne peut plus être modifié une fois le compte créé.

FLASH WEBINAIRE
COMITÉ by HÉRACLÈS
Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de tir et des professionnels de la filière armurière

ADRESSE DE CRÉATION DU COMPTE

sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/compte/creer/etape-1

Étapes 2 et 3 : identité et structure

FLASH WEBINAIRE by COMITÉ HÉRACLÈS

PERSONNE PHYSIQUE

Métier exercé en son nom propre

Ex. lieutenants de louveterie, personnes exposées à un risque

Étape 2 · Identité

- Sexe, nom, prénoms, date et lieu de naissance, nationalité.
- Pièce d'identité en cours de validité (permis de conduire refusé) et justificatif spécifique si requis.

Étape 3 · Coordonnées

- Adresse postale en France et justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- E-mail consulté régulièrement, différent de celui du compte personnel.
- 1 ou 2 téléphones.

PERSONNE MORALE

Association, club, fédération, entreprise

Le compte est créé au nom du responsable légal

Étape 2 · Responsable légal

- Mêmes informations d'identité, e-mail professionnel, téléphone et adresse postale en France.
- Pièce d'identité en cours de validité et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Étape 3 · Établissement

- SIRET ou RNA : raison sociale, forme juridique, capital et adresse se pré-remplissent.
- E-mail et téléphone de la structure.

Tout se fait en une seule session. Après 30 minutes d'inactivité, il faut tout recommencer.

CRÉATION · ÉTAPE 4

Étape 4 : validation et e-mail à confirmer

1. **Validez le formulaire**
 CAPTCHA, déclaration sur l'honneur et conditions générales.

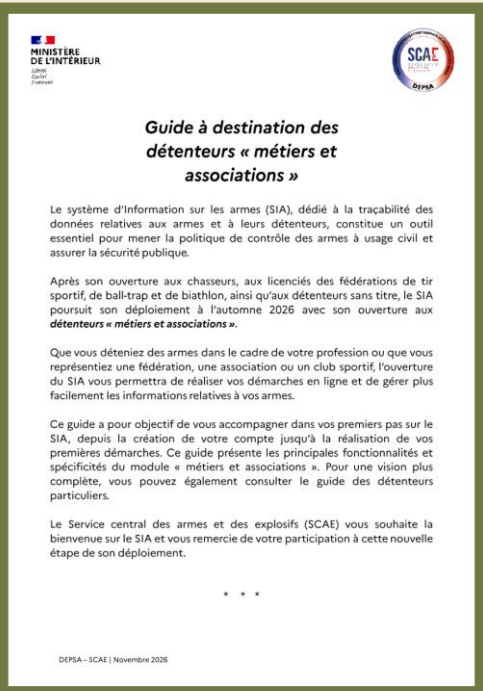
2. **Confirmez l'e-mail dans les 48 h**
 Cliquez sur le lien du mail de validation. Sans cela, le compte n'existe pas encore.

3. **Sécurisez le compte**
 Choisissez votre mot de passe et 3 questions secrètes.

4. **Conservez vos références**
 Vous recevez votre identifiant et votre numéro SIA.

[Tutoriel vidéo : comment créer son compte métiers et associations]

FLASH WEBINAIRE
COMITÉ by HÉRACLÈS
Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de tir et des professionnels de la filière armurière


MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SCAE

Guide à destination des détenteurs « métiers et associations »

Le système d'Information sur les armes (SIA), dédié à la traçabilité des données relatives aux armes et à leurs détenteurs, constitue un outil essentiel pour mener la politique de contrôle des armes à usage civil et assurer la sécurité publique.

Après son ouverture aux chasseurs, aux licenciés des fédérations de tir sportif, de ball-trap et de biathlon, ainsi qu'aux détenteurs sans titre, le SIA poursuit son déploiement à l'automne 2026 avec son ouverture aux ***détenteurs « métiers et associations »***.

Que vous déteniez des armes dans le cadre de votre profession ou que vous représentiez une fédération, une association ou un club sportif, l'ouverture du SIA vous permettra de réaliser vos démarches en ligne et de gérer plus facilement les informations relatives à vos armes.

Ce guide a pour objectif de vous accompagner dans vos premiers pas sur le SIA, depuis la création de votre compte jusqu'à la réalisation de vos premières démarches. Ce guide présente les principales fonctionnalités et spécificités du module « métiers et associations ». Pour une vision plus complète, vous pouvez également consulter le guide des détenteurs particuliers.

Le Service central des armes et des explosifs (SCAE) vous souhaite la bienvenue sur le SIA et vous remercie de votre participation à cette nouvelle étape de son déploiement.

* * *

DEPSA – SCAE | Novembre 2026

Guide métiers et associations

Première connexion et rapatriement des armes

FLASH WEBINAIRE by COMITÉ HÉRACLÈS

À la première connexion, configurez la double authentification.
Reprenez les étapes présentées en partie 1.

1
Armes déjà sur un compte SIA
Les armes du club sont encore sur le compte SIA du président ou d'un autre membre. Pour les rapatrier sur le compte SIA du club, vous devrez passer par un armurier.

2
Armes enregistrées sous AGRIPPA
Il n'y a pas de reprise des données. Il faudra les ajouter manuellement.

3
Armes achetées depuis 2021
Vous avez communiqué le numéro SIA du club à chaque achat, elles apparaissent automatiquement dans le ratelier du club.

RECOMMANDATION : réalisez un inventaire des armes présentes au club

Déclaration ou autorisation selon les armes

C

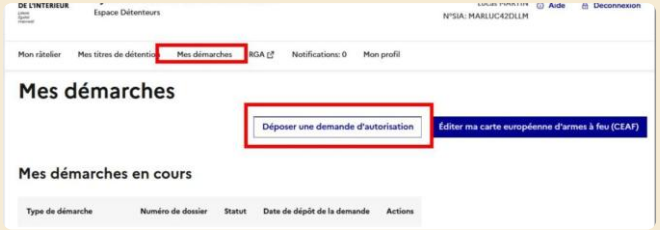
Déclaration

Les armes de catégorie C relèvent du régime de la déclaration.

A1 / B

Autorisation

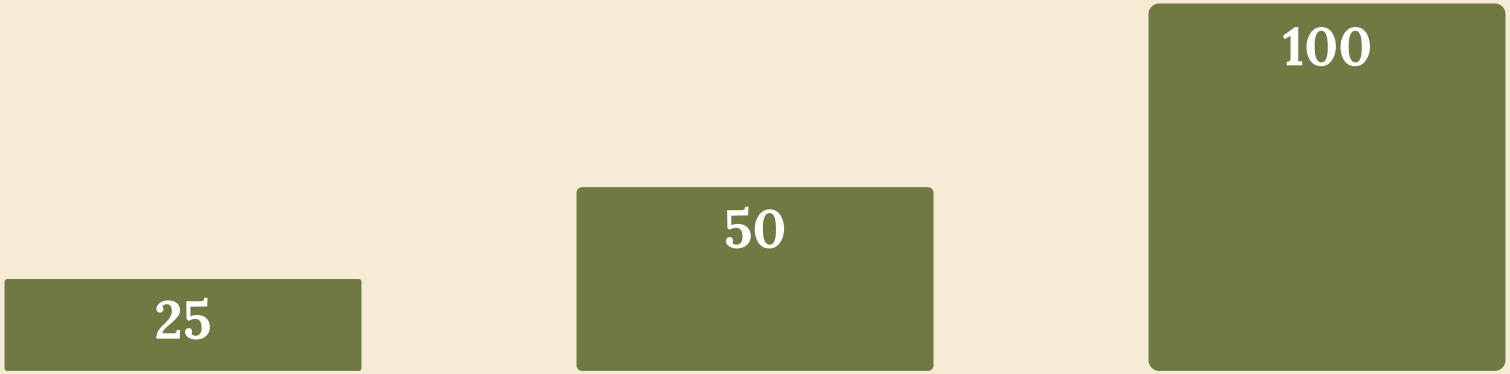
Pour la FFTir et les clubs de tir, demandez l'autorisation via « Mes démarches ».



Retrouvez le titre téléchargeable dans « Mes titres de détention ».

Quotas et mise à jour des adhérents

Le quota d'armes augmente par paliers avec le nombre d'adhérents.



Mettez à jour le nombre d'adhérents deux fois par an dans le compte SIA du club.
À partir des 30 juin et 31 décembre (un délai de trois mois est donné).

Les quotas de munitions pour les clubs FFTir

FLASH WEBINAIRE by COMITÉ HÉRACLÈS

Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de tir et des professionnels de la filière armurière

Depuis le décret du 03/07/2023 : tableau de synthèse

NOMBRE D'ADHÉRENTS DANS LE CLUB DE TIR	MUNITIONS CAT. B		ARMES CAT. A1 ET B	ARMES ET MUNITIONS CAT. C (POUR MÉMOIRE)
	Limite d'acquisition	Limite de détention (R.312-49)	Limite acquisition et détention (R.312-40)	Limite acquisition et détention (R.312-61 et R.312-63)
≥ 15 et ≤ 199	Aucune	75 000	25 armes	Pas de limite
≥ 200 et ≤ 499	Aucune	150 000	50 armes	Pas de limite
≥ 500	Aucune	300 000	100 armes	Pas de limite

Cas particulier : pour les munitions classées en C6° et C7° → quota de détention maxi de 1 000 munitions par arme.

Minimum de 15 adhérents toujours nécessaire pour qu'un club puisse être autorisé à détenir des armes.

Date en vigueur : 1er janvier 2024

À l'attention des armuriers

Vente d'armes aux clubs

Même process que pour la vente aux particuliers, en utilisant le numéro du compte SIA du club.

Munitions de catégorie B pour les clubs

Il n'y a pas de notion de quota à gérer pour l'armurier.

Il est de la responsabilité du club de ne pas détenir plus de munitions que ce qui est indiqué dans le tableau de la diapo précédente, et non de celle de l'armurier.

FLASH WEBINAIRE

by COMITÉ HÉRACLÈS

Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de tir et des professionnels de la filière armurière



QUI FAIT QUOI ?

Responsable légal et salariés (ou bénévoles avec délégation)

FLASH WEBINAIRE by COMITÉ HÉRACLÈS

Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de tir et des professionnels de la filière armurière

Le responsable légal

Il ajoute les salariés ou bénévoles gestionnaires via « gestion des comptes employés ».

En cas de changement de responsable légal, contactez la préfecture de rattachement.

Les employés

Ils ne créent pas de compte eux-mêmes.

Ils gèrent le râtelier, mais ne font pas les démarches administratives.

Le responsable légal organise les accès au compte de la structure.

RESSOURCE · À REGARDER AVANT DE VOUS LANCER

Tutoriel vidéo : créer son compte « métiers et associations »

Le parcours de création en vidéo

Consultez le tutoriel avant de commencer votre démarche :

Ouvrir le tutoriel Vimeo

FLASH WEBINAIRE
COMITÉ by HÉRACLÈS
Alliance des Fédérations Sportives avec disciplines de tir et des professionnels de la filière armurière



FAQ : ouverture du module « métiers et associations »

FAQ SCAE Ouverture du module « métiers et associations »

VOTRE SITUATION	LA MARCHE À SUIVRE
Le lien de validation a expiré.	Après 48 h, recommencez la création du compte.
Vous avez oublié le mot de passe.	Utilisez « Mot de passe oublié » sur la page de connexion.
Vous avez oublié les réponses secrètes.	Passez par « Nous contacter » auprès du support du SIA.
Combien de temps prévoir ?	Une dizaine de minutes si tout est prêt.

Préparez les documents avant de vous lancer et gardez votre boîte e-mail accessible.

Vos questions : à qui les poser ?

Précisez si votre question concerne un compte particulier ou un compte « métiers et associations ».

Support SIA
sia-espace-detenteur@interieur.gouv.fr

Vos questions : où trouver les réponses ?

Guides utilisateurs et FAQ
Disponibles auprès de votre fédération et du SCAE :
https://www.interieur.gouv.fr/ministere/organisation/secretariat-general/service-central-des-armes-et-explosifs

- Je suis détenteur d'une arme, j'ai un compte SIA
- Guide détaillé détenteurs « métiers et associations »
- Guide global détenteurs « métiers et associations »
- Mémo du président de club de tir
- Vous êtes professionnel ou dirigeant d'association ou de club

“MERCI POUR VOTRE ECOUTE”

Prochain flash webinaire :
Jeudi 26 novembre 2026 à 9h00

TOUT COMPRENDRE SUR

le baromètre de conjoncture

Syndicat professionnel NAtional de la Filière ArMurière
www.snafam.org – info@snafam.org

FLASH WEBINAIRE by SNAFAM FRANCE DEPUIS 1897

FLASH WEBINAIRE by SNAFAM FRANCE DEPUIS 1897

Pour visionner le replay, cliquez ICI !

